

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 43.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERTIONS: Annonces: la ligne. 25 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publication.

Table with 2 columns: Date (3 Janvier, 4 Janvier) and various financial figures (5 0/0, 4 1/2, Emprunts 5 0/0).

Table with 2 columns: Actions (Banque de France, Socié. gén., Crédit foncier) and various financial figures.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 4 janvier. Changes Londres, 4.82 0/0; change sur Paris, 5.18 3/4.

Depêches de MM. Schlagdenhauffen et Co. représentés à Roubaix par M. Bullean-Grymouzet: Havre, 4 janvier. Toujours même situation, calme, ferme.

ROUBAIX, le 4 JANVIER Elections Municipales

ABSTENTION!

Le Comité conservateur, constitué en vue des élections municipales, nous demande l'insertion de la note suivante:

JEAN CANADA

XIX L'ÉVASION. (Suite.) — Il me faut une bière, dit-elle en présentant une bourse à l'un des sinistres travailleurs, je suis seule, toute seule près du cadavre de mon père, venez-moi en aide, je vous en supplie.

indispensable d'écartier la politique des élections de dimanche prochain. Pour sauvegarder ces intérêts si importants, le comité était résolu à tous les sacrifices compatibles avec sa dignité.

Il pria deux de ses membres de se rendre chez l'un des chefs reconnus du parti républicain et de lui transmettre le vœu de la réunion. Cette démarche fut faite dans la soirée de mercredi.

Les délégués exposèrent les motifs si honorables qui faisaient agir leurs amis; ils constatèrent les exigences de la situation municipale à Roubaix et proposèrent de laisser de côté la politique pour ne songer qu'aux affaires de la ville.

Ils déclarèrent que le Comité, désireux d'arriver à une entente loyale, et tenant compte des préférences politiques manifestées par la majorité des électeurs roubaixiens dans les derniers scrutins, abandonnait, comme premier gage de cette entente, la majorité au parti républicain dans le Conseil municipal.

Cette majorité devait être assez considérable pour assurer à la gauche la nomination du délégué sénatorial. Ce point ainsi résolu, chaque parti pouvait, selon le Comité, choisir dans son sein les hommes les plus aptes par leur intelligence, leur savoir, leur expérience, à servir efficacement les intérêts roubaixiens.

La personne qui reçut les délégués leur déclara que le projet d'une liste de conciliation avait été discuté aussi dans le Comité républicain, mais qu'il avait été repoussé par la majorité et que toute nouvelle tentative dans ce sens semblait désormais inutile.

Le Comité conservateur a voulu porter ces faits à la connaissance de l'opinion publique qui les jugera.

Déterminé à ne pas engager une nouvelle lutte politique pour les élections municipales, il invite ses amis à s'abstenir dans le scrutin de dimanche prochain et à laisser ainsi à leurs adversaires toute la responsabilité, dans le présent et dans l'avenir, de la situation nouvelle que créera à la ville de Roubaix l'avènement aux affaires de tous les candidats patronnés par le comité républicain.

Bulletin du jour

M. de Freycinet est un autoritaire. Il adressait avant-hier, aux agents dépendant de son ministère, sous prétexte de rapporter une circulaire d'un de ses prédécesseurs, des instructions qui doivent leur donner à réfléchir. — Les ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées n'ont plus besoin de l'autorisation préalable de l'administration pour solliciter le mandat de conseiller municipal; ils sont entièrement libres; mais ils sont bien et dûment avertis que l'administration sera tenue exactement au courant de ce qu'ils auront fait, et qu'elle statuera en conséquence. — Il est bien certain, dans de semblables conditions, que la plupart des agents qui dépendent de M. de Freycinet hésiteront à se présenter et feront

bien. — Il n'est plus besoin, nous le reconnaissons, d'autorisation préalable, il suffit de supprimer le candidat; — le remède est souverain.

M. le ministre des travaux publics a adressé, hier, un rapport très-clair et très-bien fait au président de la République, à l'effet d'organiser des commissions régionales chargées d'étudier et de dresser la liste des chemins de fer restant à construire. C'est un travail qu'avait dû faire une commission de la Chambre des Députés, nommée, si nous ne nous trompons, sur la proposition de M. Savary, qui a passé depuis à d'autres exercices. M. de Freycinet le confia exclusivement aux inspecteurs et ingénieurs des ponts et chaussées, c'est-à-dire qu'il le garde pour lui, et il a bien raison.

Il a conservé, en outre, les divisions du territoire telles qu'elles sont établies entre nos grandes compagnies de chemins de fer, témoignant ainsi de son intention de respecter et au besoin de fortifier la constitution de notre réseau national.

On a voulu, dit-on, imposer à M. de Freycinet un sous-secrétaire d'Etat, pour être agréable à M. Carnot ou à tout autre. Il a énergiquement refusé. Il entend bien être le maître et être le seul. Il le prouve. Puisqu'il fallait aller à gauche, nous reconnaissons que c'est la meilleure chose qu'on ait pu faire, car il est capable de réparer les fautes de certains de ses amis, ce qui est long et difficile.

L'année 1878 commence en nous amenant de grosses préoccupations extérieures. L'offre de médiation présentée à Saint-Petersbourg par le cabinet britannique ne paraît pas avoir été accueillie à la cour du Czar, avec autant de déférence qu'on l'avait espéré à Londres.

On parle aujourd'hui de négociations directes qui seraient à la veille d'être entamées entre la Russie et la Porte, en vue du rétablissement de la paix. Si cette nouvelle était confirmée, elle prouverait d'une manière évidente l'échec de la tentative pacifique faite par le gouvernement anglais. C'est sans doute à cet insuccès qu'il faut attribuer le départ subit de Midhat-Pacha qui, sur une invitation de Constantinople, vient de quitter Naples, sa résidence actuelle, pour se rendre tour à tour à Paris et à Londres. On le dit chargé par le sultan d'une mission très importante auprès du cabinet de Saint-James.

Au milieu de ces obscurités, on avait espéré que la réception des généraux prussiens par l'Empereur Guillaume serait l'occasion de quelque démonstration de nature à jeter un peu de lumière sur la situation actuelle. Mais il se trouve que l'allocution traditionnelle du Souverain a été supprimée. L'empereur d'Allemagne s'est borné, dit-on, à entretenir en particulier tous les chefs de corps d'armée, et les paroles qu'il a prononcées en cette circonstance n'ont pas été communiquées à la presse, non

traitement à l'usage établi jusqu'à ce jour: il y a là un symptôme qui peut donner lieu à toutes sortes d'interprétations.

D'autre part, en Angleterre, on active avec une précipitation extraordinaire, les préparatifs militaires qui doivent être terminés le 15 de ce mois afin que le parlement puisse être en mesure de prendre telle décision qui lui paraîtra la plus propre à sauvegarder la dignité ou les intérêts de la Grande-Bretagne.

On est persuadé, à Londres, que si la Russie se montre de jour en jour plus exigeante, c'est par suite des conseils du célèbre homme d'Etat qui, il y a six mois, a prononcé cette phrase si caractéristique: « notre Orient à nous, c'est l'Occident. » Il est évident que si les Anglais sont, par la force des événements, amenés à prendre part à la lutte, une puissance qui aurait quelque dessein secret, dont l'objectif serait l'Occident, n'aurait plus à compter avec des obstacles pouvant provenir de l'Angleterre.

Cette perspective doit donner grandement à réfléchir au cabinet de Saint-James, lequel aura à décider si ses intérêts seront mieux sauvegardés en empêchant la Russie d'aller à Constantinople qu'en laissant une puissance plus puissante encore, venir faire en quelque sorte le blocus de ses propres côtes, en s'emparant des Pays Bas. Grave question, le redoutable problème que l'Angleterre ne saurait envisager sans effroi et dans la solution duquel son avenir se trouve directement engagé.

Comme nous l'avons déjà dit, la situation des affaires extérieures touche à son point le plus aigu. Avant un mois, nous serons sans doute fixés sur ce qu'il faut craindre ou sur ce qu'il faut espérer; nous aurons un armistice, prétexte de la réunion d'un congrès, ou bien une configuration peut-être générale en Europe. En présence de ces points noirs qui assombrissent l'horizon, l'opinion publique attend les événements avec une fièvreuse anxiété! Mais en ces circonstances, le rôle de la France est tout tracé, et nous espérons bien qu'elle saura se maintenir dans la neutralité la plus absolue.

Événements d'Orient

Lord Carnarvon, ministre des colonies, dans un discours semi-officiel a déclaré que le gouvernement anglais était fermement résolu à être entendu et à avoir voix prépondérante lors du règlement de la question d'Orient. Dans le dernier conseil des ministres, on a discuté le refus opposé par la Russie à la médiation de l'Angleterre et le Cabinet anglais a été presque unanimement d'avis que la réponse de la Russie rendait difficile de nouvelles ouvertures.

Les réceptions du jour de l'an ont été l'occasion de discours dans lesquels la question d'Orient a été touchée. L'Empereur Guillaume a exprimé l'espoir que la guerre restera localisée entre les belligérants actuels et qu'aucune autre puissance n'y sera entraînée. Le roi d'Italie, parlant de la situation difficile de l'Europe, a recommandé l'union aux représentants de la nation.

Tous les corps monténégrins de l'Herzégovine sont mis en marche sur l'Albanie turque, après avoir laissé de faibles garnisons sur divers

points; par suite du refus de Constantinople d'envoyer des secours, le gouvernement de l'Albanie a ordonné une levée forcée. Plusieurs centaines de habitoumouks se sont enfuis de Scutari dans les montagnes. A la suite de combats livrés jeudi à 20 bataillons serbes et 5000 bulgares dans les environs de Charkeny, les troupes ottomanes ont évacué Charkeny et se sont retirées à Sophia. Les Serbes se sont emparés de Koursoumy, d'Orkub et de Leskovata, positions situées dans les environs de Nisch. La garnison de Koursoumy s'est retirée après un combat contre des forces supérieures.

INFORMATIONS

Le Conseil des ministres s'est réuni jeudi matin à 9 heures chez M. Dufaure. Le Conseil s'est exclusivement occupé de la question des grands travaux publics en voie d'achèvement ou en ce moment à l'étude.

Tous les ministres ont déjeuné mardi chez le Président de la République, qui au dire de la Liberté les a accueillis par ces paroles: « La belle journée qu'il fait aujourd'hui est d'un heureux présage pour l'année qui commence. J'espère qu'elle s'écoulera calme et paisible, sans rencontrer les difficultés de celle qui vient de finir. »

La commission d'enquête parlementaire sur les élections du 14 octobre s'est réunie jeudi à deux heures et demie, au palais Bourbon. Elle a fixé la date du départ des sous-commissions chargées d'aller faire l'enquête dans les départements.

La commission a examiné la circulaire de M. Dufaure aux procureurs généraux. C'est à la suite de cette discussion que les instructions données aux commissaires-enquêteurs définitivement arrêtées.

Parmi les membres qui ont remarqué MM. Floquet, Brisson, Edouard Millaud, Vilain, Allain-Targé, Georges Périn, Jules Ferry, Spuller, Albert Louis Blanc.

La sous-commission s'est réunie jeudi au ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Casimir Périer, sous-secrétaire d'Etat. On y a discuté longuement la question du Théâtre Lyrique et l'on s'est occupé des voies et moyens à employer pour le rétablissement de notre scène lyrique.

On espère arriver prochainement à une solution. La sous-commission s'est occupée ensuite de l'Opéra-comique et des pièces qui doivent y être montées cette année en vue de l'Exposition. Parmi ces pièces il est question de l'Épique du Nord de la Psyché d'Ambroise Thomas et de la Statue de Reyer.

La sous-commission des théâtres se réunira de nouveau samedi et la commission des théâtres le même jour à quatre heures.

M. Dufaure, président du conseil, a reçu mercredi matin le personnel du ministère de la justice. M. Savary, sous-secrétaire d'Etat lui a présenté le personnel de l'administration centrale et l'a assuré du dévouement qu'il rencontrerait auprès d'autres temps chez tous les chefs de service, et des employés du ministère.

M. Dufaure lui a répondu en le félicitant de retrouver le personnel du ministère tel qu'il l'avait laissé autrefois. Le garde des sceaux a ensuite reçu la cour de cassation, la cour d'appel, le tribunal civil, le tribunal de commerce, le tribunal des conflits, la chambre des notaires, celles des avoués et des huissiers.

M. de Freycinet, ministre des Travaux publics, vient d'adresser la circulaire suivante aux Présidents des Conseils d'administration des Compagnies des chemins de fer: Paris, le 2 janvier, 1878.

Monsieur, Des réquisitions vous ont été adressées à diverses époques, dans le but d'obtenir le déplacement ou la révocation d'agents de votre compagnie, en vertu du décret du 27 mars 1852.

J'ai l'honneur, de vous informer que vous pouvez considérer ces réquisitions comme ayant pris fin, à partir de ce jour, et que dès lors, votre compagnie est autorisée à donner aux agents dont il s'agit telle destination qu'elle jugera à propos.

Les députés républicains présents à Paris se sont entendus, par-iti, pour proposer, au retour de la Chambre, que les restes mortels de M. Thiers soient transportés au Panthéon.

La succession de M. Mie, député de la 2^e circonscription de Bordeaux, paraît être définitivement dévolue à M. Yves Guyot, journaliste et conseiller municipal de Paris.

1877 LE BILAN DE L'ANNÉE

Nous avons groupé en trois séries, et chronologiquement, les principaux faits qui ont marqué l'année qui vient de finir. Aujourd'hui nous publions la partie concernant notre politique intérieure; demain suivra la partie affectée à la politique étrangère; les faits de second ordre venant dans un troisième et dernier tableau.

FRANCE. — POLITIQUE, ÉCONOMIE.

JANVIER

- 9. — Ouverture de la session parlementaire. 10. — Débat au bureau de la Chambre d'une proposition relative à l'abrogation de la loi sur l'ammonier militaire. 11. — Démission de M. Benoist-d'Azy, directeur des colonies. 12. — Démission de M. Benoist-d'Azy, directeur des colonies. 13. — Rapport tendant à la suppression des sous-préfets de Saint-Denis et de Bécoux. 14. — Vote par la Chambre des députés d'une motion sur les emprunts étrangers négociés en France depuis le commencement de l'Empire. 15. — Nomination de la nouvelle commission du budget. 16. — M. Gambetta est nommé président de la commission du budget. 17. — Arrêté du ministre de l'Agriculture et du Commerce concernant une exposition de l'Art ancien dans tous les pays à l'Exposition universelle. 18. — M. Michaux est nommé directeur des colonies, en remplacement de M. Benoist-d'Azy. 19. — Rapport tendant à la suppression des sous-préfets de Saint-Denis et de Bécoux. 20. — Vote par la Chambre des députés d'une motion sur les emprunts étrangers négociés en France depuis le commencement de l'Empire. 21. — Nomination de la nouvelle commission du budget. 22. — M. Gambetta est nommé président de la commission du budget. 23. — Circulaire du ministre de l'Intérieur, relative aux exécutions capitales. 24. — Discours à Tiroli-Vauxhall, de MM. Gambetta et Tolain sur la question de l'engagement populaire. 25. — M. Waddington dépose un projet de loi sur la gratuité de l'enseignement primaire.

FÉVRIER

- 1. — Projet de réglementation des honneurs militaires. 2. — Situation critique des ouvriers lyonnais. 3. — Arrêt de la cour de cassation dans l'affaire des commissions mixtes. 4. — Répartition aux ouvriers lyonnais de la somme de 200,000 fr. votée en leur faveur. 5. — Modifications apportées au recrutement du personnel diplomatique. 6. — Renvoi au ministre compétent des pétitions demandant l'expiration d'un an de la loi du 17 mai 1876, en ce qui concerne le mode de poursuites par voie de garnison individuelle. 7. — Conférences relatives au renouvellement du traité de commerce entre la France et l'Autriche. 8. — L'autorisation de siéger au Palais-Bourbon est accordée aux commissions de la Chambre. 9. — Mgr Caverot archevêque de Lyon et Mgr Langenieux, archevêque de Reims, sont nommés cardinaux. 10. — Publication du tableau de la population en France. 11. — M. Bonnet-Duverdier est nommé président du conseil municipal. 12. — Mouvement de loi sur le recrutement de l'armée. 13. — Discussion de la loi sur le recrutement de l'armée. 14. — Demande en autorisation de poursuites.

s'en ira-t-il au champ des morts... Les ordres sont formels; le camarade que vous voyez inscrit les décès, ou porte les cadavres au cimetière... Dans les jours d'émeute on n'a pas le temps de s'occuper de chacun en particulier... Pourquoi que vous sachiez où nous allons déposer votre père, cela doit vous suffire? Nous sommes pressés, très-pressés, ma jolie fille...

Nadie ne répliqua rien. Quand Jeffs fut placé dans la bière, elle posa un baiser sur son front, puis absorbée dans une dernière prière, elle resta à genoux tandis que les porteurs cleuaient le couvercle. Cette besogne terminée, ils sortirent, portant le cercueil à deux, sur un brancard, et Nadie le front baissé les suivit en pleurant.

Tout le long du chemin, des convois passaient. Hélas! on voyait plus de charrettes remplies de cadavres amoncelés que de cercueils suivis par des amis et des parents en larmes. On avait creusé d'immenses tranchées dans le cimetière, et on y jetait pêle-mêle les cadavres bleus, ennemis et amis, Anglais et Canadiens. Un fossoyeur indiqua du doigt une fosse ouverte, et le cercueil de Jeffs y fut descendu. Nadie y fit dresser une croix, puis après une prière rapide, elle quitta le cimetière, et prit sa course du côté de la prison. Elle savait qu'elle devait se hâter si elle voulait tenir la promesse faite à Amy David. La mort de Jeffs serait vite connue, et l'influence occulte de sa fille ne survivrait pas à la disparition de l'a-

gent de police. De plus Nadie pensait avec raison que les prisons allaient le même jour sans doute regorger de prisonnières, et que la situation de Lucie pourrait se trouver complètement changée. Elle sentait bien, du reste, que la force factice qui la soutenait ne serait pas de longue durée, et qu'elle devait employer ses dernières heures à l'œuvre dont elle suppliait le ciel d'accepter l'héroïsme au nom du misérable qu'elle venait d'ensevelir et qu'elle ne pouvait s'empêcher de pleurer.

Nadie, enveloppée de sa longue mante, un voile noir tombant sur son pâle visage, heurta d'une main défaillante à la porte de la prison. Madame Nobs la reconnut et lui dit avec un de ces rires muets dont elle avait le secret et dont l'expression féroce causait une sensation de froid: — La maison sera pleine ce soir. On arrête les filles de papistes et les Françaises... Croyez-vous venir à bout de l'obstination de cette petite Lucie David?

— J'en suis sûre, répondit Nadie. La jeune fille glissa dans la main de la geôlière sa dernière pièce de monnaie, puis elle franchit le seuil de la cour, et se trouvant sur les pas de la gardienne, elle parvint à la cellule de Lucie.

Cette-ci travaillait paisiblement. Un livre ouvert à une page consolante pour avait qu'elle avait cherché dans la prière l'apaisement de son cœur. Elle se leva rapidement et poussa un cri de joie en reconnaissant la visiteuse. — Il est déjà tard, dit madame Nobs, je ne vous accorde qu'une demi-heure. — Bien, répondit Nadie doucement, une demi-heure me suffit.

La porte fut poussée, verrouillée, et les deux jeunes filles demeurèrent seules. Alors Nadie releva son voile, et Lucie vit qu'elle avait pleuré. — Qu'avez-vous? lui demanda-t-elle, qu'avez-vous? Oh! Nadie, vous qui vous dévouez à la consolation des affligés, n'est-il possible de rien faire pour alléger votre douleur? — Une seule chose, Lucie, m'obéir comme si j'avais le droit de vous donner des ordres, et me promettre de ne m'oublier jamais... — Je vous dois trop pour cela! répondit Lucie. — Hélas! murmura Nadie, j'ai à peine réparé l'œuvre terrible d'un autre... Écoutez-moi, Lucie, les moments sont précieux, l'occasion qui se présente ne se renouvellera pas... Les bruits du dehors ne sont pas sans doute parvenus jusqu'à vous... Vous ne savez rien! Eh bien! Lucie, hier a éclaté une émeute terrible. Les Canadiens et les Anglais se sont battus, les uns avec un admirable courage, les autres avec une furie terrible... Les Français, les catholiques sont vaincus, et leurs chefs ont succombé... Georges Malo est tombé, Jean Canada à cette heure est prisonnier ou mourant...

Vous me demandez pourquoi j'ai pleuré, Lucie? Mon père est mort aussi... et je porte un double deuil... Nul ne peut prévoir les suites d'une révolte étouffée dans le sang... J'ai promis de vous rendre à votre mère, et je tiens ma parole... Nadie dégrafa sa mante, enleva son voile, puis se rapprochant de Lucie: — Enveloppez-vous de ces vêtements, dit-elle, cachez votre visage et au moment où la geôlière viendra me chercher, suivez la sans mot dire... Une fois hors de ces murs, vous serez sauvée... Quittez le pays et n'oubliez point de prier chaque jour pour la fille de Jeffs... — La fille de Jeffs! répéta Lucie qui recula involontairement... la fille de celui... — A qui vous devez la persécution et la ruine? Ouf, Lucie... Hélas! je n'ai pris part à aucun des actes dont il rend compte à Dieu, et le jour où, pour la première fois, j'ai franchi pour vous voir le seuil de cette prison, j'ignorais quel terrible rôle il jouait à Montréal... Lucie, vous savez que je vous aime... Avant de me repousser, rappelez-vous que ma mère était Acadienne! rappelez-vous que nous prions devant le même autel... Vous sauver n'est pas un dévouement de ma part, mais une réparation... Hélas! je voudrais, comme je le fais à cette heure pour vous, effacer le mal commis par un autre... Lucie, Lucie, ne me pardonnez-vous pas! Les deux jeunes filles s'étreignirent avec un sentiment de douloureuse ten-

— Vite! vite! reprit Nadie, la gardienne peut venir... Hâtez-vous de prendre ma mante et mon voile. — Mais vous? demanda Lucie. — Je resterai à votre place. — Non! non, Nadie, c'est impossible! Pourquoi? — Je ne saurais accepter un pareil dévouement. — Votre mère vous attend, Lucie... Ne pouvons-nous fuir ensemble? — Cela se peut... Mais ne crignez rien, poursuivit Nadie, quand on reconnaît que la prisonnière est la fille de l'agent de police Jeffs, on se souviendra des services rendus par le père, et on la relâchera. — Et que ferez-vous après, pauvre Nadie? — Je trouverai bien un couvent qui me recouvrà le titre de servante. Lucie se mit à sangloter. — Merci! dit Nadie d'une voix plus faible oui, merci, Lucie de m'aimer encore après l'aveu que j'ai dû vous faire. Le souvenir de vos dernières caresses sera une consolation pour moi... En ce moment un pas lourd se fit entendre dans le couloir. (A suivre.)